

Sujet : GEORGE Didier demande : Implémentation d'un coffre en baie de Sanary

De : Didier GEORGE

Date : 06/09/2019 14:45

Un peu d'histoire :

la baie de Sanary/six fours ne figure pas dans la liste des mouillages de la préfecture maritime de la Méditerranée car mal protégée des vents fort d'ouest/sud ouest

la mairie de Sanary y a fait venir des bateaux de croisière en proposant des conditions spéciales aux opérateurs

des escales ont été annulées par les capitaines de bateaux car le vent fort ne leur garantissait pas un mouillage sûr.

De là est née l'idée de la mise en place d'un coffre permettant une escale par tous les temps.

Ceci est une fausse bonne idée.

Tout d'abord d'un point de vue technique, la prise de coffre est une opération délicate pour des navires de cette taille. Elle suppose à bord une équipe de plage avant organisée et des mises en place de matériels lourds et peu maniables. La manœuvre pour prendre le coffre par fort vent, n'est pas facile, le bâtiment doit se stopper face au vent et au courant à toucher le coffre et s'y maintenir le temps de passer câbles et chaînes.

Le port doit quant à lui fournir une équipe de lamaneurs qui monte sur le coffre pour passer les filins. Ceci demande une bonne formation et est une manœuvre non exempte de danger par mauvais temps.

Enfin, à supposer que le navire ait pris le coffre, le débarquement des passagers par tender sera le plus souvent impossible par mauvais temps. On ne résout donc pas le problème initial.

A cela s'ajoute le problème d'encombrement de la baie qui voit de nombreuses activités nautiques. Ce coffre devra donc être signalé et éventuellement éclairé.

Enfin bien entendu, il sera nécessaire de l'entretenir, ce qui représente un coût.

Dernier élément : dans de nombreuses parties du monde fréquentées par des bateaux de croisière le mouillage est interdit et les navires stationnent en mouillage dynamique, maintenus en position géographique fixe grâce à leur propulsion et des propulseurs. Cette solution est la seule qui garantisse un vrai respect des fonds marins. C'est l'avenir.

Outre ce point de vue maritime, il convient également de s'interroger sur le côté économique. En particulier savoir si les opérateurs acceptent de payer une redevance alors qu'ils venaient à Sanary parce que tout était fourni gratuitement.

En conclusion, la mise en place de ce coffre est une mauvaise idée gourmande en euros et peu efficace.

Didier GEORGE

Capitaine de Vaisseau H

Ancien commandant de navires.

Profil : particulier

Nom : GEORGE

Prénom : Didier